

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 17 décembre 2021

**Extrait des délibérations  
du Comité Unique de l'Établissement Public  
du 15/12/2021**

\*\*\*\*\*

**Point 8 : projet de circulaire de gestion du régime indemnitaire des  
personnels fonctionnaires à la Caisse des dépôts et des agents statutaires  
CANSSM.**

\*\*\*\*\*

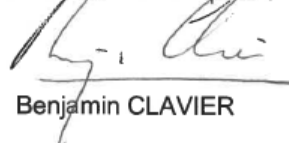
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 15 décembre 2021 à 15h.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 8 de l'ordre du jour concernant projet de circulaire de gestion du régime indemnitaire des personnels fonctionnaires à la Caisse des dépôts et des agents statutaires CANSSM est le suivant :

**Contre : 15 voix** : UNSA (6) - CFTD (4) - CGT (3) - SNUP (1) - CFE-CGC (1)

Le responsable des instances sociales  
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER